



communauté
de communes

Le 21 mars 2025

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira :

**Le jeudi 3 avril 2025 à 20h00,
A la Mairie de Chamant, Salle du Conseil Municipal, 1er étage
1 rue de l'Aunette – 60300 Chamant**

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

01. Désignation du secrétaire de séance
02. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 février 2025
03. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 mars 2025
04. Compte rendu des décisions de Monsieur le Président et des délibérations du Bureau Communautaire

FINANCES

05. Vote du budget primitif principal 2025
06. Vote des autorisations de programme et des crédits de paiement
07. Vote des taux de fiscalité 2025
08. Vote du budget annexe primitif SPANC 2025

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

09. Fixation du produit de la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) 2025 – abroge et se substitue à la délibération n° 2021-CC-01004 du 30 mars 2021
10. Vote des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM 2025)
11. Attribution d'une subvention à l'association au tiers lieu au titre de l'année 2025
12. Redistribution des subventions dans le cadre des plans de déplacements mutualisés du sud de l'Oise

TECHNIQUE ET GRANDS PROJETS

13. Attribution du marché de services de nettoyage et d'entretien des locaux du siège de la communauté de communes et des bâtiments 1 et 6 du quartier Ordener à Senlis

ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

14. Petite enfance - convention recours à un psychologue
15. Avenant aux conventions de mise à disposition des salles communales pour la Halte-Garderie Itinérante
16. Avenant aux conventions de mise à disposition des salles communales pour le Relais Petite Enfance

QUESTIONS ECRITES / ORALES



Guillaume MARÉCHAL
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines